

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union - Discipline - Travail

---

MINISTRE DE L'HYDRAULIQUE

---

**RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE  
(RAP)  
AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE .....</b>	<b>3</b>
<b>I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère .....</b>	<b>3</b>
<b>I.2 Synthèse des principaux résultats .....</b>	<b>3</b>
<b>I.3 Résumé de l'exécution du budget .....</b>	<b>5</b>
<b>II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME .....</b>	<b>6</b>
<b>II.1. Programme 1 : Administration Générale.....</b>	<b>6</b>
2.1 <i>Bilan du programme.....</i>	6
a. <i>Evolution des indicateurs de performance .....</i>	7
b. <i>Analyse détaillée et explication des résultats .....</i>	8
c. <i>Exécution financière par action.....</i>	9
d. <i>Exécution des autorisations d'engagement.....</i>	10
e. <i>Exécution des prévisions d'effectifs.....</i>	11
1.2 <i>Commentaires et conclusion.....</i>	11
<b>II. 2.Programme 2 :Infrastructures de l'hydraulique humaine .....</b>	<b>12</b>
2.1 <i>Bilan du programme.....</i>	12
a. <i>Evolution des indicateurs de performance.....</i>	14
b. <i>Analyse détaillée et explication des résultats.....</i>	14
c. <i>Exécution financière par action.....</i>	15
d. <i>Exécution des autorisations d'engagement.....</i>	16
e. <i>Exécution des prévisions d'effectifs.....</i>	24
2.2 <i>Commentaires et conclusion.....</i>	25
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>25</b>

## I. PRESENTATION GENERALE DU MINISTERE

### I.1 Rappel des orientations stratégiques du ministère

L'accès à l'eau potable est l'un des objectifs majeurs du Gouvernement ivoirien. Cette vision, inscrite dans son Plan National de Développement (PND 2016-2020) et son Programme d'Action Prioritaires (PAP 2017-2020), accorde à l'approvisionnement en eau potable des populations une place de choix dans le développement humain, économique, social et stratégique de la nation. C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Hydraulique, conformément au décret n°2018-648 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant attributions des membres du Gouvernement, met en œuvre les missions suivantes :

- la participation au suivi et la protection des ressources en eau ;
- la gestion des infrastructures du secteur de l'eau potable ;
- le développement des infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural ;
- l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'études, de réalisation et d'exploitation des ouvrages d'hydraulique humaine.

Pour le suivi et la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement en eau potable de la population ivoirienne, le ministère s'est assigné un certain nombre d'orientations stratégiques, qui sont :

- la sécurisation des ressources mobilisables pour l'alimentation en eau potable ;
- la réhabilitation des infrastructures d'hydraulique humaine ;
- la construction des infrastructures d'hydraulique humaine de qualité ;
- la promotion des innovations technologiques dans le secteur de l'hydraulique humaine ;
- le renforcement de la gouvernance du secteur des infrastructures d'hydraulique humaine ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

De toutes ces orientations stratégiques découlent des résultats stratégiques :

- l'administration du ministère est moderne et performante ;
- le niveau d'accès à l'eau potable des populations est accru.

L'objectif global du ministère vise à renforcer l'approvisionnement en eau potable pour les populations. Cet objectif se définit dans l'atteinte des objectifs stratégiques suivants :

- promouvoir une administration moderne et performante dans le secteur de l'eau ;
- accroître l'accessibilité des populations à l'eau potable.

### ***1.2. Synthèse des principaux résultats***

Les principaux résultats au plan sectoriel avec un impact sur la population sont les suivants :

#### **En matière d'administration moderne et performante :**

- un décret adopté le 30 septembre 2020, en Conseil des Ministres ;
- 02 projets de décrets et des actes administratifs dont 18 projets d'arrêtés, 02 décisions ainsi que 03 protocoles d'entente (MOU) ont été rédigés en attente de transmission au SGG. Quelques arrêtés :
- Arrêté n° 355/MH/CAB du 04 Mars 2020 portant création du comité de pilotage du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville d'Abidjan à partir de la lagune Aghien
  - Arrêté interministériel n° 004/MH/MAS du 02 Avril 2020 portant création du comité de pilotage du projet BID-UEMOA d'hydraulique et d'Assainissement en milieu rural en Côte d'Ivoire (PHA-BID-UEMOA) ;
  - Arrêté n° 356/MH/CA du 04 Mars 2020 portant création du comité de pilotage du projet d'alimentation en eau potable de Bouaké et localités environnantes ;
  - Arrêté n° 357/MH/CAB du 04 Mars 2020 portant création du comité de pilotage du projet de réalisation des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan à partir de la Mé ;

➤ **En matière d'accès à l'eau potable des populations :**

**Au niveau urbain,** Les différentes réalisations mises en œuvre concernent la production, le stockage ; le transport, la distribution, les branchements sociaux à travers l'exécution des projets suivants,

- le renforcement de la production d'eau potable de la ville d'Abidjan à partir du champ captant de Saint-Viateur ;
- les travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de Bingerville ;
- le projet d'alimentation en eau potable des régions de Gagnoa et Sinfra et des localités environnantes ;
- le renforcement de la capacité de production de la ville de Korhogo ;
- les travaux d'adduction d'eau potable de Tiassalé, N'Douci et N'Zianouan ;
- les travaux de renforcement du système d'adduction d'eau potable de la ville d'Agboville ;
- le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Bouna et des localités environnantes.

Ces actions ont permis d'accroître de plus de 164 600 m<sup>3</sup>/j la production d'eau potable. Plusieurs programmes ont permis de réaliser 73 946 branchements sociaux en 2020. Le nombre total d'abonnés est passé de 1 478 933 en 2019 à 1 552 879 en 2020.

Toutes ces actions conjuguées ont augmenté la proportion de personnes ayant accès à l'eau en milieu urbain.

**Au niveau rural,** les travaux réalisés concernent :

- 3000 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- réhabilitation, réparation et maintenance de 2573 PMH dans le cadre du PS-GOUV.
- 1114 remplacements des PMH dans le cadre du PS-GOUV.

**Tableau 1** : Tableau de l'évolution des indicateurs du Ministère

INDICATEURS DE PERFORMANCE	REALISATIONS			2020		COMMENTAIRES
	2017	2018	2019	Prévision	Réalisation	
Nombre de textes appliqués	-	2	0	2	0	Les objectifs ne sont pas atteints, les textes ont été élaborés et sont en cours d'acheminement au Secrétariat Général du Gouvernement
Proportion de la population ayant accès d'une façon durable à une source d'eau potable	-	-	85%	90%	84%	La prévision n'a pu être réalisée qu'à 84%, dû à des difficultés avec les bailleurs et aussi la pandémie du COVID-19

### I.3- Résumé de l'exécution du budget

Tableau 2 : Exécution du budget 2020

Unités	Budget 2020				
	Voté	Collectif	Actuel	Réalisation	Tx de réal
<b>Opérations consolidées</b>					
<b>1. Ressources</b>	<b>113 689 977 723</b>	<b>113 079 855 310</b>	<b>114 432 209 052</b>	<b>51 153 632 805</b>	<b>44,70%</b>
<b>2. Charges</b>	<b>113 689 977 723</b>	<b>113 079 855 310</b>	<b>114 432 209 052</b>	<b>51 153 632 805</b>	<b>44,70%</b>
<b>1. Ressources</b>	<b>113 689 977 723</b>	<b>113 079 855 310</b>	<b>114 432 209 052</b>	<b>51 153 632 805</b>	<b>44,70%</b>
1.1 Ressources intérieures	47 684 540 341	36 812 725 462	38 165 079 204	35 200 566 602	92,23%
1.1.1 Budget de l'Etat (Trésor)	47 684 540 341	36 812 725 462	38 165 079 204	35 200 566 602	92,23%
1.1.2 Recettes de services	-	-	-	-	-
1.2 Ressources extérieures	66 005 437 382	76 267 129 848	76 267 129 848	15 953 066 203	20,92%
<b>1.2.1 Emprunts projets</b>	<b>61 265 537 382</b>	<b>71 527 229 848</b>	<b>71 527 229 848</b>	<b>15 935 568 703</b>	<b>22,28%</b>
<b>1.2.2 Dons Projets</b>	<b>4 739 900 000</b>	<b>4 739 900 000</b>	<b>4 739 900 000</b>	<b>17 497 500</b>	<b>0,37%</b>
<b>1.2.3 Appuis budgétaires ciblés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 Charges</b>	<b>113 689 977 723</b>	<b>113 079 855 310</b>	<b>114 432 209 052</b>	<b>51 153 632 805</b>	<b>44,70%</b>
.2.1 Personnel	774 607 251	774 607 251	772 455 393	764 570 896	98,98%
2.1.1 Solde y compris EPN	774 607 251	774 607 251	772 455 393	764 570 896	98,98%
2.1.2 Contractuels hors solde	-	-	-	-	
2.2 Biens et Services	1 602 265 090	1 578 207 280	1 545 510 772	1 146 361 414	74,17%
Biens et services sur budget Etat	1 602 265 090	1 578 207 280	1 545 510 772	1 146 361 414	74,17%
2.3 Transferts	154 796 682	154 796 682	188 928 761	142 489 756	75,42%
2.3.1 Transferts courants	154 796 682	154 796 682	188 928 761	142 489 756	75,42%
2.3.2 Transferts en capital	-	-	-	-	-
2.4 Investissement	111 158 308 700	110 572 244 097	111 925 314 126	49 100 210 739	43,87%
2.4.1 Trésor	45 152 871 318	34 305 114 249	35 658 184 278	33 147 144 536	92,96%
2.4.2 Financement extérieur	66 005 437 382	76 267 129 848	76 267 129 848	15 953 066 203	20,92%
Dons	4 739 900 000	4 739 900 000	4 739 900 000	17 497 500	0,37%
Emprunts	61 265 537 382	71 527 229 848	71 527 229 848	15 935 568 703	22,28%
<b>Total</b>	<b>113 689 977 723</b>	<b>113 079 855 310</b>	<b>114 432 209 052</b>	<b>51 153 632 805</b>	<b>44,70 %</b>

Source SIB 2020

Pour rappel, le Ministère de l'Hydraulique a été créé en Juillet 2018, les données historiques ne sont donc pas disponibles pour les années 2017 et 2018.

Dans le cadre de la gestion 2020, le budget alloué au Ministère de l'Hydraulique était de

**113 689 977 723** FCFA dont :

- 47 684 540 341 pour la part Etat (Trésor) ;
- 66 005 437 382 parts bailleurs pour les projets cofinancés.

Ce budget a connu une augmentation de **742 231 329** FCFA au cours de la gestion pour être à **114 432 209 052** FCFA soit **0.65%** d'augmentation.

Quelques difficultés ont été rencontrées au cours de la gestion 2020, notamment :

- la mise à disposition tardive des codes d'accès des directeurs régionaux au SIB pour la gestion de leurs crédits ouverts ;
- la lenteur dans la production des décomptes sur plusieurs marchés notamment sur les parts bailleurs ;
- le dysfonctionnement du SIB sur 03 (trois) mois a constitué une entrave à l'engagement des décomptes des marchés ;
- la non maîtrise de l'applicatif web SIB par les acteurs de la chaîne d'exécution de la dépense publique ;
- les difficultés de migration des anciens marchés dans le nouveau système budgétaire SIB ;
- les difficultés d'émission des chèques spéciaux du trésor au bénéfice des prestataires en vue de la prise en charge de la TVA et des droits de douane.

## **II. RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE PAR PROGRAMME**

Les programmes du Ministère visent à renforcer les mécanismes administratifs, financiers et opérationnels pour significativement améliorer le bien-être des populations et la compétitivité du secteur hydraulique de la Côte d'Ivoire.

### **II.1 Programme 1 : Administration Générale**

#### **2.1. Bilan du programme**

Ce programme est conduit par Monsieur Lucien TCHIMOU, Directeur de Cabinet, ingénieur des Travaux Publics (TP). Les différentes activités sont réalisées à travers le Cabinet, ses services rattachées, l'Inspection Générale, les quatre Directions Centrales et les 31 Directions Régionales.

L'objectif global du programme1 « Administration Générale » est de promouvoir une administration moderne et performante. Ce programme présente les objectifs spécifiques suivants :

- améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures hydrauliques ;
- assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère ;
- améliorer le système d'information et de communication interne et externe.

Le programme 1 se décline en trois (03) actions :

#### **Action 1 : Animation et coordination du Ministère**

Les activités menées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1 sont :

- la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'hydraulique humaine ;
- le suivi de l'exécution du PSGOUV/Ministère hydraulique ;
- le contrôle des services et structures sous tutelle du ministère;
- l'apport d'un appui juridique aux services du ministère ;
- la planification, le suivi et l'évaluation des activités du Ministère et de ses différentes structures;
- la recherche d'opportunités d'investissement pour le financement des activités d'hydraulique humaine ;
- la coordination des activités du ministère au niveau de la région (31 régions).

#### **Action 2 : Gestion des ressources financières, matérielles et humaines**

Les activités menées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2 sont :

- la gestion des Ressources Humaines du Ministère ;

- la prise en charge des dépenses liées aux frais de gardiennage, d'entretien des locaux, d'entretien et maintenance des installations électriques, d'équipement, d'entretien et réparation, d'abonnement internet, de carburant et frais de réception ;
- l'élaboration, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du DPPD-PAP ;
- la gestion des ressources financières et matérielles du ministère ;
- la prise en charge des missions en Côte d'Ivoire ;
- la prise en charge des salaires du personnel sous contrats ;
- la prise en charge des honoraires des agents sous contrats BNETD ;
- la prise en charge de la participation aux conférences et missions hors Côte d'Ivoire ;
- la prise en charge des frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone ;
- la prise en charge des salaires du personnel fonctionnaire ;
- la gestion de la commande publique du ministère.

### Action 3 : Information et communication

Les activités menées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 3 sont :

- l'organisation de la communication des activités du Ministère ;
- la gestion de la documentation et des archives du Ministère ;
- la gestion du système informatique du Ministère.

Pour la mise en œuvre des activités du programme 1 « Administration Générale », le ministère a bénéficié d'un budget de **2 346 861 916** FCFA. Ce budget a été exécuté à hauteur de **3 535 796 379** FCFA soit un taux d'exécution de **151,66%**. Ce taux s'explique par une augmentation du budget initial enregistrée avec une allocation de crédit de 1 611 800 000 FCFA pour le suivi de l'exécution du PS GOUV et de 34 132 079 FCFA de transfert en capital pour la prise en charge des honoraires des agents sous contrats BNETD.

#### a- Évolution des indicateurs de performance

**Tableau 3** : évolution des indicateurs du programme 1

Indicateur	Unité	REALISATIONS			2020	
		2017	2018	2019	Prévision	Réalisation
OS1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des Infrastructures hydrauliques						
Nombres de textes législatifs et réglementaires adoptés	Nbre	-	2	0	2	1
OS2 : Assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère						
Taux d'exécution du budget du Ministère	%	-	-	39,39%	85%	44.80%
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication interne et externe						
Taux de satisfaction de la population par rapport aux actions du Ministère	%	-	-	80%	85%	-

Source : DPPD-PAP 2020-2022

## **b- Analyse détaillée et explication des résultats**

### ➤ **Indicateur 1 : Nombres de textes législatifs et réglementaires adoptés**

En vue d'améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures hydrauliques (OS1), il était prévu de faire adopter deux (02) textes. Il s'agit :

- d'un projet de décret portant création de l'Agence Nationale de l'Hydraulique en milieu Rural (ANAHR-CI);
- d'un projet de décret portant création du Fonds d'Appui à l'Hydraulique Rurale (FAHR).

Ces deux projets de décrets ont été élaborés et sont en cours d'acheminement au Secrétariat Général du Gouvernement pour leur adoption en Conseil des Ministres.

Toutefois, un autre décret conjoint du Ministère de la Construction, de l'urbanisme et du logement et du Ministère de l'Hydraulique portant déclaration d'utilité publique des ilots 86, 87, 90, 92,94 du lotissement Anono Palmeraie 3<sup>ème</sup> tranche a été adopté le 30 septembre 2020, en Conseil des Ministres.

Ce nouveau décret constitue une (01) réalisation, sur l'ensemble des textes en prévision pour l'amélioration du cadre légal et institutionnel de gouvernance des Infrastructures hydraulique ; portant ainsi le taux de réalisation de l'indicateur à 50%.

### ➤ **Indicateur 2 : Taux d'exécution du budget du Ministère**

En vue d'assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère (OS2), le Ministère de l'Hydraulique a bénéficié d'un budget initial de **113 689 977 773** FCFA au titre de l'année 2020 dont :

- 2 346 861 916 FCFA au titre du programme 1 : Administration Générale ;
- 111 343 115 877 FCFA au titre du programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine.

Ce budget a connu une augmentation de **742 231 329** FCFA au cours de la gestion pour être à **114 432 209 052** FCFA soit **0.65%** d'augmentation. Ce nouveau budget a été exécuté au taux de **44,80%** [(Engagement / Budget actuel) x100] sur une prévision de 85%. Ce faible taux d'exécution est dû aux difficultés suivantes :

- la mise à disposition tardive des codes d'accès des directeurs régionaux au SIB pour la gestion de leurs crédits ouverts ;
- la lenteur dans la production des décomptes sur plusieurs marchés notamment sur les parts bailleurs ;
- le dysfonctionnement du SIB sur 03 (trois) mois a constitué une entrave à l'engagement des décomptes des marchés ;
- la non maîtrise de l'applicatif web SIB par les acteurs de la chaîne d'exécution de la dépense publique ;
- les difficultés de migration des anciens marchés dans le nouveau système budgétaire SIB ;
- les difficultés d'émission des chèques spéciaux du trésor au bénéfice des prestataires en vue de la prise en charge de la TVA et des droits de douane.

Toutes ces difficultés rencontrées n'ont pas permis l'exécution du budget au taux souhaité de 85%, entraînant notamment une faiblesse dans la prise en charge des décomptes des marchés dans le SIB.

### ➤ **Indicateur 3 : Taux de satisfaction de la population par rapport aux actions du Ministère**

L'efficacité du système d'information et de communication interne et externe du ministère (OS3), s'évalue à travers des enquêtes des satisfactions des populations par rapport aux actions du Ministère de l'Hydraulique. Ces actions ont permis de porter le taux national d'accès à l'eau potable de 69,4% en 2016 à 80% en 2019.

Malheureusement, aucune enquête de satisfaction n'a pu être réalisée en année 2020 à cause de la pandémie de la COVID-19.

**c- Exécution financière par action****Tableau 4** : exécution financière par action du programme 1

Actions	Personnel	Biens et Services	Transferts	Investissement	Total
<b>Action 1 :</b> Animation et coordination du Ministère	-	177 093 591	-	1 611 800 000	<b>1 788 893 591</b>
<b>Action 2 :</b> Gestion des ressources financières, matérielles et humaines	764 570 896	940 274 121	34 132 079	-	<b>1 738 977 096</b>
<b>Action 3 :</b> Information et communication	-	7 925 692	-	-	<b>7 925 692</b>

**Source : SIB**

**d- Exécution des autorisations d'engagement**

L'exécution des investissements du programme est présentée ci-dessous :

**Tableau 5** : exécution des investissements du programme 1

	<b>Année de démarrage</b>	<b>Année de fin</b>	<b>Coût total</b>	<b>Budget Voté 2020</b>	<b>Budget Actuel 2020</b>	<b>Mandat PEC 2020</b>
<b>Projet 1 : Suivre l'exécution du PSGOUV / Ministère d'Hydraulique</b>	<b>2 020</b>	<b>2 022</b>	<b>14 463 634 900</b>	<b>-</b>	<b>1 611 800 000</b>	<b>1 611 800 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	4 192 169 900	-	111 800 000	111 800 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	10 271 465 000	-	1 500 000 000	1 500 000 000
<b>Total programme (Budget de l'Etat)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>14 463 634 900</b>	<b>-</b>	<b>1 611 800 000</b>	<b>1 611 800 000</b>
<i>Total sur financement intérieur</i>		-	<b>4 192 169 900</b>	<b>-</b>	<b>111 800 000</b>	<b>111 800 000</b>
<i>Total sur financement extérieur</i>	-	-	<b>10 271 465 000</b>	<b>-</b>	<b>1 500 000 000</b>	<b>1 500 000 000</b>

**Source : SIB**

## e- Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 7 : exécution des prévisions d'effectifs du programme 1**

	2019	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	102	08	08	00	07	95
<b>Catégorie B</b>	86	10	10	00	02	84
<b>Catégorie C</b>	11	05	05	00	02	09
<b>Catégorie D</b>	20	08	08	00	00	20
<b>Non Fonctionnaires</b>	122	11	11	00	00	122
<b>TOTAL</b>	341	42	42	00	11	330

Les prévisions d'effectifs sont tirées du catalogue des mesures nouvelles

A l'analyse du tableau, l'effectif de ce programme a connu une baisse de 11 agents soit 3,22 % de 2019 à 2020. En effet, 330 agents dont 208 fonctionnaires soit 63,03% et 122 non fonctionnaires soit 36,94% ont contribué à la conduite des activités de ce programme. Parmi les fonctionnaires, ceux de la catégorie A sont les plus nombreux (45,67%), suivent ensuite les catégories B (40,38%) et D (9,61%).

Sur un total de 31 besoins exprimés en fonctionnaires en 2020, aucun fonctionnaire n'a été affecté au ministère. Les non fonctionnaires représentent 26,19% des besoins exprimés. Pour pallier ces difficultés liées au manque de motivation des agents, le Ministre de l'hydraulique a entrepris des consultations auprès des partenaires en vue d'intéresser son personnel.

Enfin, en 2020, 11 agents fonctionnaires sont sortis du ministère pour diverses raisons entre autres départ à la retraite, admission aux concours professionnels.

### 1-2 Commentaires et conclusion

Le programme 1 « Administration Générale », programme support du Ministère de l'Hydraulique, a pour objectif stratégique de promouvoir une administration moderne et performante. Il se décline en trois (03) actions, que sont :

- l'animation et la coordination des activités du Ministère ;
- la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- l'information et la communication.

Pour l'atteinte de cet objectif, plusieurs activités ont été menées pour le renforcement de l'organisation et le fonctionnement du ministère, lui permettant ainsi de répondre au besoin des populations en matière d'eau potable.

Le budget alloué au programme Administration Générale au titre de la gestion d'un montant de 2 346 861 916 FCFA a été exécuté à 89.89%. Il a permis l'amélioration du cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures hydrauliques, d'assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du ministère et d'améliorer le système d'information et de communication interne et externe.

Toutefois, cette exécution s'est déroulée dans un environnement difficile marqué par la pandémie de la COVID-19, les dysfonctionnements répétés du nouveau système d'information budgétaire.

Pour palier cette difficulté au titre du prochain exercice (2021), il faudrait prendre toutes les dispositions afin que le nouvel applicatif, qu'est le SIGOBE soit plus opérationnel que le précédent (le SIB) et surtout de renforcer de façon continue, les capacités des acteurs de la gestion budgétaire aux fins d'une bonne appropriation de la réforme.

Au niveau interne, il serait judicieux d'adapter l'organigramme de chaque service aux exigences de la gestion en mode budget programme, notamment dans le renforcement du dispositif du contrôle interne.

## **II.2 Programme 2 : Infrastructures de l'hydraulique humaine**

### **2.1. Bilan du programme**

La responsable qui a conduit ce programme est **Mme ABE-KOFFI Thérèse, Ingénieur en Chef des TP**, Directrice de la Coordination des Projets, Responsable du Programme "Infrastructures de l'Hydraulique Humaine", Officier de l'Ordre du mérite de la Fonction Publique

L'objectif global de ce programme est d'accroître l'accessibilité à l'eau potable. Pour ce faire, le Ministère entend entretenir, réhabiliter et développer les infrastructures d'hydraulique humaine et sécuriser les ressources en eau potable. Les objectifs spécifiques retenus sont les suivants :

- améliorer le cadre légal et l'opérationnalité du secteur de l'eau potable ;
- améliorer l'accès des populations à l'eau potable.

Le Programme 2 « Infrastructures de l'hydraulique humaine » se décline en 4 actions :

#### **Action 1 : Sécurisation des ressources en eau**

Les activités réalisées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 1 sont :

- la réalisation des activités hydrologiques ;
- le transfert des crédits à l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) ;
- l'immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable ;
- l'indemnisation des travaux Hydrauliques ;
- l'appui au Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP).

#### **Action 2 : Système d'hydraulique urbaine**

Les activités réalisées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2 sont :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'approvisionnement en eau potable des populations ;
- le suivi de la mise en œuvre des projets du Ministère ;
- l'AEP à partir de la ME (PFO/VEOLIA) ;
- l'AEP de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé ;
- le projet d'Alimentation en Eau Potable dans le District des Montagnes ;
- l'AEP de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Koweïtien) ;
- l'Alimentation en Eau Potable des quartiers périurbains des villes de l'intérieur ;
- l'adduction eau potable Gagnoa et Sinfra 2ème C2D.
- l'Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités;
- le projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU) ;
- l'Alimentation en Eau Potable des régions du Gôh et de la Marahoué ;
- la réhabilitation des Dignes et Seuils des retenues d'Eau ;
- l'AEP des villes de Bouna et Bondoukou ;
- le programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan ;
- le programme d'alimentation en eau potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan ;
- l'adduction en eau potable / 2ème C2D.

#### **Action 3 : Système d'Hydraulique villageoise**

Les activités réalisées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2 :

- la sensibilisation et l'encadrement des comités villageois de gestion des pompes à motricité humaine;
- le Programme National d'Hydraulique ;
- l'AEP localités Nord-Est et Nord-Ouest (projet d'hydraulique rurale);
- la réhabilitation et l'entretien des pompes à motricité humaine ;
- la réalisation de 200 forages/Don Saoudien.

#### **Action 4 : Système d'Hydraulique Villageoise Améliorée**

Les activités réalisées dans cette action pour l'atteinte de l'objectif spécifique 2 sont :

- le Projet Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM);
- le renforcement de l'AEP de la ville de Tafiré et des localités environnantes ;
- l'Alimentation en eau potable de la localité d'Amoroki / ONEP ;
- les travaux d'extension du réseau d'eau potable de kekreni / ONEP ;
- les travaux d'extension du réseau d'eau potable de Yomian/ ONEP ;
- l'Alimentation en Eau Potable des localités du Bafing/ ONEP ;
- l'Alimentation en Eau Potable de la localité de Kafoudougou / ONEP ;

Pour la mise en œuvre des activités du programme 2 « Infrastructures de l'hydraulique humaine », le Ministère a bénéficié d'un budget de **111 343 115 877 FCFA**. Ce budget a été exécuté à hauteur de **47 617 836 426 FCFA** soit un taux d'exécution de **42,77%**. La maîtrise d'œuvre des projets est assurée par l'ONEP, Société d'Etat sous tutelle du Ministère de l'Hydraulique. Ainsi, les engagements de dépenses d'investissement se sont faits au rythme des demandes de paiement de décomptes des marchés présentées par l'ONEP.

Cependant, le faible taux d'engagement au niveau du programme 2 se justifie par plusieurs causes :

- la lenteur dans la production des décomptes sur plusieurs marchés notamment sur les parts bailleurs ;
- le dysfonctionnement du SIB sur trois(03) mois a constitué une entrave à l'engagement des décomptes des marchés ;
- la non maîtrise de l'applicatif web SIB par les acteurs de la chaîne d'exécution de la dépense publique ;
- la capacité des entreprises à réaliser les travaux
- les difficultés de migration des anciens marchés dans le nouveau système budgétaire SIB ;
- les difficultés d'émission des chèques spéciaux du trésor au bénéfice des prestataires en vue de la prise en charge de la TVA et des droits de douane.

## a- Evolution des indicateurs de performance

**Tableau 3 : évolution des indicateurs du programme**

Indicateur	Unité	REALISATIONS (de 2017 à 2019)			2020	
		2017	2018	2019	Prévision	Réalisation
OS1 : Améliorer le cadre et l'opérationnalité du secteur de l'eau						
Nombre de projets de textes adoptés dans le cadre de l'opérationnalité du secteur de l'eau potable	Nbre	-	1	1	1	0
Nombre de rapport de suivi et évaluation	Nbre	-	22	25	25	4
OS2 : Améliorer l'accès des populations à l'eau potable						
Nombre de zones sécurisées	Nbre	-	10	-	10	-
Taux de la population urbaine ayant accès à une source d'eau potable	%	-	-	85%	90%	87%
Taux de la population rurale ayant accès à une source d'eau potable	%	-	-	85%	90%	86%

Source : DPPD-PAP 2020-2022

### b- Analyse détaillée et explication des résultats

#### ➤ **Indicateur 1 : Nombre de projets de textes adoptés dans le cadre de l'opérationnalité du secteur de l'eau potable**

En vue d'améliorer le cadre et l'opérationnalité du secteur de l'eau potable (OS1), il était prévu de faire adopter un (01) texte. Pour ce faire, un séminaire portant sur la préparation du code de l'eau potable a été organisé. Au cours de ce séminaire, les participants n'ont pas jugé opportun l'adoption d'un code spécifique à l'eau potable. Ils ont plutôt proposé que les dispositions relatives à l'eau potable soient intégrées au code de l'eau en vigueur. Ce qui justifie qu'aucun texte n'ai été adopté dans ce cadre.

#### ➤ **Indicateur 2 : Nombre de rapport de suivi et évaluation**

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des activités du ministère il était prévu de produire 25 rapports. En définitive, c'est seulement les rapports d'évaluation du PS-GOUV, du PND, des PIP et le rapport annuel des activités du ministère qui ont été élaborés. Le taux de réalisation du suivi et évaluation du secteur de l'eau potable est donc de 16%. Ce faible taux est dû au fait que plusieurs projets du secteur de l'eau potable n'ont pas pris en compte la composante suivi et évaluation dans leur budgétisation hormis le PS-GOUV.

#### ➤ **Indicateur 2 : Nombre de zones sécurisées**

En vue d'améliorer l'accès des populations à l'eau potable, il était prévu de sécuriser 10 zones en 2020. Cependant aucune étude concernant la détermination sur le nombre de zones sécurisées n'a pu être effectuée.

➤ **Indicateur 3 : Taux de la population urbaine ayant accès à une source d'eau potable**

Prévu pour être porté à 90% en 2020, le taux d'accès des populations en milieu urbain est de 87% selon la méthode de calcul adoptée (Population urbaine ayant accès à un point d'eau (branchement, bornes fontaines) / Population totale de la zone urbaine.

➤ **Indicateur 4 : Taux de la population rurale ayant accès à une source d'eau potable**

Prévu pour être porté à 90% en 2020, le taux d'accès des populations en milieu rural est de 86% selon la méthode de calcul adoptée (Population rurale ayant accès à un point d'eau (branchement, bornes fontaines, pompes) / Population totale de la zone rurale.

**c- Exécution financière par action**

**Tableau 4 :** Exécution financière par action du programme 2

<b>Actions</b>	<b>Personnel</b>	<b>Biens et Services</b>	<b>Transferts</b>	<b>Investissement</b>	<b>Total</b>
<b>Action 1 :</b> Sécurisation des ressources en eau	-	7 002 000	92 613 739	1 846 337 391	<b>1 945 953 130</b>
<b>Action 2 :</b> Système d'hydraulique urbaine	-	14 066 010	-	31 970 132 878	<b>31 984 198 888</b>
<b>Action 3 :</b> Système d'Hydraulique villageoise	-	-	15 743 938	11 672 036 389	<b>11 687 780 327</b>
<b>Action 4 :</b> Système d'Hydraulique Villageoise Améliorée	-	-	-	1 999 904 081	<b>1 999 904 081</b>

**Source : SIB**

#### d- Exécution des investissements du programme

L'exécution des investissements du programme se présente comme suit :

	Année de démarrage	Année de fin	Coût total	Budget Voté 2020	Budget Actuel 2020	Mandat PEC 2020
<b>Projet 1 : Immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable</b>	30/06/2013	30/06/2023	7 275 000 000	380 000 000	436 240 553	408 982 066
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	7 275 000 000	380 000 000	436 240 553	408 982 066
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 2 : Indemnisation travaux Hydrauliques</b>	01/01/2014	31/12/2023	13 015 000 000	1 700 000 000	1 320 813 000	1 320 813 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	13 015 000 000	1 700 000 000	1 320 813 000	1 320 813 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 3 : Appui au Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE)</b>	01/01/2014	31/12/2024	812 369 125	150 000 000	116 542 325	116 542 325
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	122 875 000	150 000 000	116 542 325	116 542 325
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	689 494 125	-	-	-
<b>Projet 4 : Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA)</b>	01/06/2018	31/12/2021	212 055 824 836	2 724 260 000	2 724 260 000	2 724 260 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	212 055 824 836	2 724 260 000	2 724 260 000	2 724 260 000

<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 5 : Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé</b>	01/06/2017	31/12/2023	25 201 172 787	8 061 600 000	7 685 600 000	726 124 224
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	9 445 328 044	818 000 000	442 000 000	361 861 548
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	15 755 844 743	7 243 600 000	7 243 600 000	364 262 676
<b>Projet 6 : Alimentation en eau potable District des montagnes</b>	01/01/2014	02/01/2023	7 916 115 000	2 566 246 923	1 677 927 000	226 429 935
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	2 916 115 000	1 081 346 923	193 027 000	180 259 935
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	5 000 000 000	1 484 900 000	1 484 900 000	46 170 000
<b>Projet 7 : Alimentation en eau potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Koweïtien)</b>	01/01/2018	31/12/2021	20 981 000 000	9 807 000 000	9 166 000 000	3 779 077 488
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	7 434 720 000	2 000 000 000	1 359 000 000	1 149 726 822
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	13 546 280 000	7 807 000 000	7 807 000 000	2 629 350 666
<b>Projet 8 : Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine</b>	01/01/2020	31/12/2023	28 588 833 803	-	1 588 833 803	1 588 833 803
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	28 588 833 803	-	1 588 833 803	1 588 833 803
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-

<b>Projet 9 : Alimentation en eau potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur</b>	01/01/2 014	31/12/ 023	2 361 000 000	325 000 000	63 108 368	17 877 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	2 361 000 000	325 000 000	63 108 368	17 877 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 10 : Adduction Eau Gagnoa et Sinfra (2ème C2D)</b>	2 014	2 021	17 525 829 886	7 000 000 000	8 306 688 500	8 306 688 500
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	17 525 829 886	7 000 000 000	8 306 688 500	8 306 688 500
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 11 : Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités</b>	01/01/2014	31/12/2023	7 556 857 882	3 199 500 000	3 097 439 851	183 436 198
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	3 156 831 240	199 500 000	97 439 851	96 090 768
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	4 400 026 642	3 000 000 000	3 000 000 000	87 345 430
<b>Projet 12 : Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU)</b>	2 013	2 023	44 015 873 600	15 500 000 000	23 660 000 000	9 260 000 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	2 336 973 600	500 000 000	500 000 000	500 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	41 678 900 000	15 000 000 000	23 160 000 000	8 760 000 000
<b>Projet 13 : Alimentation en eau potable des régions du Gôh et de</b>	01/01/2014	22/04/2023	35 540 495 456	8 882 137 382	8 760 096 434	823 559 052

<b>la Marahoué</b>						
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	1 488 495 456	945 600 000	823 559 052	823 559 052
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	34 052 000 000	7 936 537 382	7 936 537 382	-
<b>Projet 14 : Réhabilitation des Diques et Seuils des retenues d'Eau d'AEP</b>	2 013	2 023	2 291 105 050	150 000 000	101 542 324	19 411 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	2 291 105 050	150 000 000	101 542 324	19 411 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 15: Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou</b>	02/07/2014	31/12/2021	32 485 294 471	7 013 777 110	5 748 890 453	2 214 435 678
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	9 930 146 141	1 999 477 110	734 590 453	680 496 417
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	22 555 148 330	5 014 300 000	5 014 300 000	1 533 939 261
<b>Projet 16 : Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan / BEI</b>	2 017	2 023	29 763 240 000	10 300 000 000	10 000 000 000	-
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	6 813 240 000	300 000 000	-	-
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	22 950 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000	-
<b>Projet 17 : Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Gueyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan</b>	01/01/2020	31/12/2023	31 174 755 000	1 100 000 000	1 000 000 000	-

<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	10 392 941 000	100 000 000	-	-
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	20 781 814 000	1 000 000 000	1 000 000 000	-
<b>Projet 18 : Adduction en eau potable / 2ème C2D</b>	2 015	31/12/2 021	20 600 000 000	16 100 000 000	-	-
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	16 100 000 000	-	-
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	20 600 000 000	-	-	-
<b>Projet 19 : Programme d'Amélioration des Performances Techniques du secteur de l'Eau potable (APTF)</b>	08/05/2020	31/12/2023	50 000 000 000	-	3 000 000 000	2 100 000 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	3 000 000 000	-	3 000 000 000	2 100 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	47 000 000 000	-	-	-
<b>Projet 20 : Réalisations de 200 forages / Dons Saoudien</b>	2 015	2 023	4 272 000 000	1 570 000 000	1 570 000 000	-
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	250 000 000	-	-	-
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	4 022 000 000	1 570 000 000	1 570 000 000	-
<b>Projet 21 : Programme National d'Hydraulique</b>	2 019	2 023	8 272 658 730	225 000 000	3 781 287 360	3 633 457 261
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	8 272 658 730	225 000 000	3 781 287 360	3 633 457 261
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 22 : Alimentation en Eau Potable (AEP) localités Nord-Est</b>	2 014	2 021	8 756 393 962	3 656 728 471	3 189 128 471	1 438 579 128

<b>Nord-ouest (projet d'hydraulique rurale)</b>						
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	2 443 393 962	877 528 471	409 928 471	424 078 458
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	6 313 000 000	2 779 200 000	2 779 200 000	1 014 500 670
<b>Projet 23: Réhabilitation et entretien des Pompes à motricité humaine</b>	2 020	2 023	21 489 000 000	6 400 000 000	6 400 000 000	6 400 000 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	21 489 000 000	6 400 000 000	6 400 000 000	6 400 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 24 : Alimentation en eau potable de la localité de Nguinou</b>	2 020	2 021	200 000 000	-	200 000 000	200 000 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	-	200 000 000	200 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 25 : Projet Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire</b>	31/12/2014	2 021	14 224 598 471	3 169 900 000	3 183 900 000	17 497 500
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	3 255 864 593	-	14 000 000	-
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	10 968 733 878	3 169 900 000	3 169 900 000	17 497 500
<b>Projet 26 : Renforcement AEP de la ville de Tafiré et localités environnantes</b>	2 014	31/12/2021	12 652 936 940	1 177 158 814	1 512 851 280	107 800 000
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	7 140 000 000	1 177 158 814	911 158 814	107 800 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	5 512 936 940	-	601 692 466	-

<b>Projet 27 : Alimentation en eau potable de la localité d'Amoroki</b>	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>	<b>510 082 000</b>	<b>-</b>	<b>460 082 000</b>	<b>322 057 400</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	510 082 000	-	460 082 000	322 057 400
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 28 : Travaux d'extension du réseau d'eau potable de kekreni</b>	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>84 000 000</b>	<b>76 573 630</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	-	84 000 000	76 573 630
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 29 : Travaux d'extension du réseau d'eau potable de Yomian</b>	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42 000 000</b>	<b>39 693 147</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	-	42 000 000	39 693 147
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 30 : Alimentation en eau potable des localités du Bafing</b>	<b>2 020</b>	<b>2 021</b>	<b>818 000 000</b>	<b>-</b>	<b>768 000 000</b>	<b>768 000 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	818 000 000	-	768 000 000	768 000 000
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 31 : Alimentation en eau potable de la localité de Kafoudougou</b>	<b>2 019</b>	<b>2 020</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>259 212 375</b>	<b>259 212 375</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	-	259 212 375	259 212 375

<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 32 : Travaux d'achèvement des projets PPU/ ONEP</b>	<b>2 014</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>3 210 424 891</b>	-	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	<b>3 210 424 891</b>	-	<b>300 000 000</b>	<b>300 000 000</b>
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Projet 33: Alimentation en eau potable du village de Lohou /ONEP</b>	<b>2 020</b>	<b>31/12/2023</b>	-	-	<b>109 070 029</b>	<b>107 070 029</b>
<i>Sur financement intérieur</i>	-	-	-	-	<b>109 070 029</b>	<b>107 070 029</b>
<i>Sur financement extérieur</i>	-	-	-	-	-	-
<b>Total programme (Budget de l'Etat)</b>	-	-	<b>655 093 203 160</b>	<b>111 158 308 700</b>	<b>110 313 514 126</b>	<b>47 486 410 739</b>
<b>Total sur financement intérieur</b>	-	-	<b>379 267 024 502</b>	<b>45 152 871 318</b>	<b>35 546 384 278</b>	<b>33 033 344 536</b>
<b>Total sur financement extérieur</b>	-	-	<b>275 826 178 658</b>	<b>66 005 437 382</b>	<b>74 767 129 848</b>	<b>14 453 066 203</b>

### e-Exécution des prévisions d'effectifs

L'exécution des prévisions d'effectifs du programme est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : exécution des prévisions d'effectifs du programme 2

	2019	2020				
		Besoin exprimé	Prévision	Besoin satisfait	sorties	Total fin d'année
<b>Catégorie A</b>	12	04	04	00	03	09
<b>Catégorie B</b>	14	06	06	00	00	14
<b>Catégorie C</b>	02	03	03	00	01	01
<b>Catégorie D</b>	03	03	03	00	00	03
<b>Non Fonctionnaires</b>	16	05	05	00	00	16
<b>TOTAL</b>	47	21	21	00	04	43

Les prévisions d'effectifs sont tirées du catalogue des mesures nouvelles.

Elles ont été faites à fin décembre 2020. La prise en compte des prévisions se fera donc au cours de l'exercice 2021.

La grande majorité des activités du Programme 2 est exécutée par l'ONEP qui est une société sous tutelle du Ministère de l'Hydraulique et qui dispose d'un personnel à majorité non-fonctionnaire. L'effectif total de ce personnel est de 201 et se répartit suivant le tableau ci-après :

CATEGORIES	Total	
	nombre	%
<b>Hors catégories</b>	2	1.00
<b>Cadres</b>	111	55.22
<b>Maitrises</b>	46	22.89
<b>Employés</b>	42	20.90
<b>Total</b>	<b>201</b>	<b>100.00</b>

## 2.2 Commentaire et conclusion

Le programme 2 « Infrastructures de l'hydraulique humaine », programme opérationnel du Ministère de l'Hydraulique, a pour objectif stratégique d'accroître l'accessibilité à l'eau potable des populations. Il se décline en trois (04) actions, que sont :

- Sécurisation des ressources en eau;
- Système d'hydraulique urbaine;
- Système d'Hydraulique villageoise
- Système d'Hydraulique villageoise améliorée.

Pour l'atteinte de cet objectif, plusieurs activités ont été menées pour répondre au besoin des populations en matière d'eau potable, notamment par la réalisation en 2020 de :

- 3000 forages équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) ;
- réhabilitation, réparation et maintenance de 2573 PMH ;
- remplacement de 1114 PMH.

Le budget alloué au programme Infrastructures de l'hydraulique humaine au titre de la gestion d'un montant de **111 343 115 877 FCFA**. Ce budget a été exécuté à hauteur de **47 617 836 426 FCFA** soit un taux d'exécution de **42,77%**. Il a permis d'améliorer le cadre, l'opérationnalité du secteur de l'eau et l'accès des populations à l'eau potable.

Toutefois, cette exécution s'est déroulée dans un environnement difficile marqué par la pandémie de la COVID-19, les dysfonctionnements répétés du système d'information budgétaire (SIB).

Pour palier cette difficulté au titre de la gestion 2021, il faudrait prendre toutes les dispositions pour que la prise en charge des décomptes des marchés soit facilitée dans l'applicatif de gestion budgétaire.

Au niveau interne, il faudrait encourager l'instauration d'un cadre de sensibilisation des populations à la préservation et l'entretien des infrastructures hydrauliques.

### CONCLUSION

Au total, le Ministère de l'Hydraulique a un défi majeur à relever, celui de la satisfaction des besoins en eau potable des populations. Cela passe par l'implication de tous les acteurs dans le processus. L'avènement du projet PS-GOUV de réparation/Réhabilitation des PMH a été salubre pour les populations rurales parce qu'il aura permis de relever le niveau d'accès à l'eau potable.

Au niveau des grandes localités, la réalisation d'adduction d'eau a été accueillie avec joie par les populations bénéficiaires. Toutefois, les besoins en eau demeurent encore élevés, c'est pourquoi la réalisation d'infrastructures hydrauliques doit être renforcée pour le bien-être des populations. En effet, la crise due à la survenue de la COVID19 a fortement entravé le déroulement des travaux hydrauliques sur toute l'étendue du territoire national. Beaucoup d'équipes ont été démobilisées pendant de longs mois.

Au-delà de ce contexte général, des difficultés spécifiques ont émaillé la gestion budgétaire. Il s'agit notamment du :

- ✓ retard dans la délivrance des ANO par les bailleurs ;
- ✓ retard dans les procédures de passation et d'exécution des marchés publics;
- ✓ retard dans l'exécution des travaux dus à l'insuffisance organisationnelle de certaines entreprises ;
- ✓ retard de paiement et de la faible mobilisation des Entreprises en termes de personnel et de matériels.

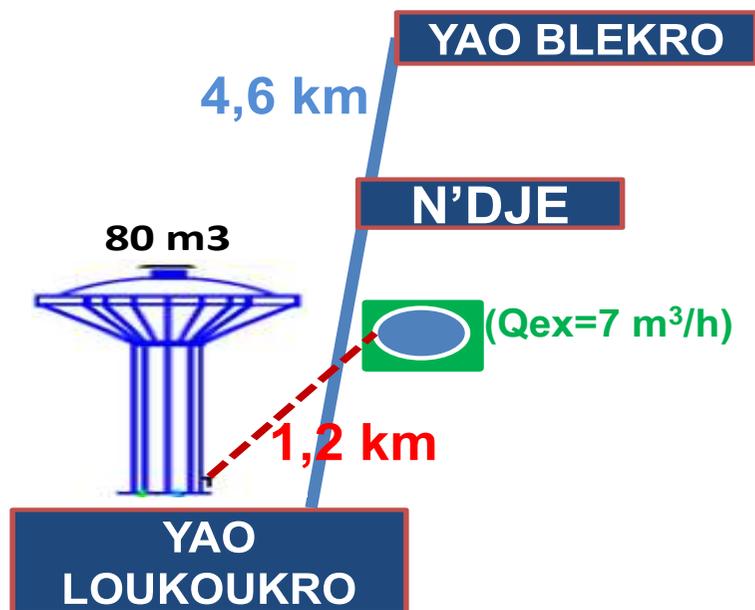


# INAUGURATION DES TRAVAUX D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DES LOCALITES DE YAO LOUKOUKRO, N'DJE ET YAO BLEKRO



République de Côte d'Ivoire

Maitre d'Ouvrage



SITUATION APRES TRAVAUX	
Besoins	106,46 m <sup>3</sup> /j
Production	154 m <sup>3</sup> /j
Population 2020	3 085 habitants
Population 2032	4 399 habitants
<b>Besoins couverts jusqu'en 2032</b>	

### LEGENDE

- Conduite de refoulement en PVC
- Conduite de distribution principale en PVC

Maitre d'Ouvrage  
Délégué



Maitre d'Oeuvre



Entreprise de travaux

**CONCEPT PRO, SIBATIM,  
ALPHA ET OMEGA,  
MAGNIFICAT TOUS TRAVAUX**

## SCHEMA SYNOPTIQUE DE YAO LOUKOUKRO

AEP de Bouaké à partir du lac de Kossou (travaux de pose de conduite)



Inauguration des AEP multi villages à yaoloukouro et Bodo

